

Intervention de Benjamin Fagard

Agrégé de grammaire, chargé de recherche au laboratoire de linguistique LaTTiCe à l'ENS

Lancement du FLOT/MOOC SILLAGES Grammaire française École normale supérieure (ENS) - 10 novembre 2016

Le En tant que linguiste et plus précisément que diachronicien – spécialiste de l'évolution du français –, pour introduire ce Flot de grammaire, il me semble qu'un rapide tour d'horizon chronologique des grammaires du français s'impose. La première grammaire du français n'est tout compte fait pas très ancienne : c'est celle de Palsgrave, *Lesclarcissement de la langue françoise*, parue en 1530, soit près de sept siècles après les premières traces écrites du français, les *serments de Strasbourg* (842) et la cantilène de Sainte Eulalie (880). Palsgrave y explique qu'on doit utiliser en français des tournures comme *je m'en vas, un moulin au vent, une robe longue*. Le lecteur moderne s'y retrouve à peu près. Cette grammaire, écrite en Angleterre et pour les anglophones, n'est que la première d'une longue série, avec quelques poussées de fièvre notamment dans les premiers siècles de réflexion sur la description du français, c'est-à-dire aux alentours de la Renaissance. On voit ainsi arriver les « ne dites pas... dites... » des grammairiens du français classique, ceux que l'on a appelé les *remarqueurs* (Ayres-Bennett & Sejjido 2011). On a ainsi affaire, déjà, à une grammaire très prescriptive. Certains titres en attestent bien, comme *L'art de bien parler françois* (Pierre de la Touche, 1696), ou encore *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise* (Laurent Chiflet, 1659).

D'un point de vue technique, théorique, la grammaire du français ne s'est détachée que très graduellement de la grammaire des langues classiques, et en particulier du latin. On a pendant très longtemps plaqué sur cette 'nouvelle' langue qu'était le français des catégories qui relevaient plutôt de l'ancienne, c'est-à-dire du latin, alors même que l'écart typologique entre les deux est grand. Le latin est une langue flexionnelle, synthétique, à cas : les verbes se conjuguent, les noms, déterminants et adjectifs se déclinent (pensez par exemple au *rosa rosa rosam* de Jacques Brel). Le français, et en particulier le français moderne, est plutôt une langue analytique, qui a tendance à distribuer les informations en 'paquets' grammaticaux et lexicaux. Là où le latin pouvait dire *ibit puellula*, deux mots, le français dira volontiers *c'est la petite fille qui va y aller*, neuf mots : en français, le déterminant (*la*) est obligatoire, le diminutif est généralement exprimé par un adjectif (*petit*), le futur périphrastique est courant (*je vais faire* plutôt que *je ferai*), le contraste est marqué non par l'ordre des mots mais par le présentatif (*c'est ... que, c'est ... qui*). On voit là à quel point il est étrange de reprendre les mêmes catégories grammaticales pour décrire ces deux langues !

Cette inadéquation de la grammaire latine pour décrire le français, les grammairiens en prennent conscience, et ils aménagent peu à peu les catégories traditionnellement reconnues. Parmi ces évolutions successives, on compte par exemple la distinction progressive entre

noms (*filles, garçon, livre, table...*) et adjectifs (*beau, belle, grand, grande, ...*), ou encore entre conjonctions de coordination (*et, car, ou, ...*) et de subordination (*parce que, puisque, quand...*), regroupées par la grammaire grecque en *sundesmoi* ; l'identification des articles (*le, la, les, un, une, des*), puis des déterminants en général (*mon, ma, mes, ce, cette, ces...*) (Auroux 1989, 1992, Malmberg 1991). Le plus intrigant, pour qui s'occupe d'épistémologie du langage – autrement dit d'histoire de la linguistique –, est que ces 'convulsions' grammaticales ne sont pas parvenues à leur terme. Comme le note Pierre de la Touche dans sa préface, « Il n'y a point de doute que tant de livres qui ont été écrits sur cette matière ne l'eussent enfin épuisée si elle étoit capable de l'être ; mais elle est si riche & si fertile qu'il reste toujours quelque chose à dire, quand on y pense avec application » (sic). Ces convulsions, elles se poursuivent, et témoignent sans doute aussi non seulement de l'évolution d'une langue encore très vivante, mais encore de l'attachement profond des francophones, natifs ou non, à leur langue : le français est une langue qui ne laisse pas indifférent !

Auroux, Sylvain. 1989. *Histoire des idées linguistiques. Tome 1 : La naissance des Métalangages en Orient et en Occident*. Liège, Bruxelles : Mardaga.

Auroux, Sylvain. 1992. *Histoire des idées linguistiques. Tome 2 : Le développement de la grammaire occidentale*. Liège, Bruxelles : Mardaga.

Ayres-Bennett, Wendy & Magali Sejjido. 2011. *Remarques et observations sur la langue française - Histoire et évolution d'un genre*. Paris : Classiques Garnier.

Chiflet, Laurent. 1659. *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*. Anvers : van Meurs [reproduction disponible dans la bibliothèque Gallica, <http://gallica.bnf.fr/>, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k76802.r=Chiflet%20essay?rk=21459;2>]

de la Touche, Pierre. 1696. *L'art de bien parler françois*. Amsterdam : Wetstein & Smith [Genève, Slatkine reprints, 1973 ; reproduction disponible dans la bibliothèque Gallica, <http://gallica.bnf.fr/>, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50745w>].

Malmberg, Bertil. 1991. *Histoire de la linguistique – de Sumer à Saussure*. Paris : Presses Universitaires de France.

Palsgrave, John. 1530. *Lesclarcissement de la langue françoise*. [Paris : Génin, 1852 ; reproduction disponible dans la bibliothèque Gallica, <http://gallica.bnf.fr/>, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k508215.r=Palsgrave%2C%20John?rk=21459;2>].